

inscription

Bulletin de réservation

Antiquités - Marché aux puces - Brocante

BP 8 12270 Najac (Aveyron)

Dimanche	Mercredi	Samedi
23 mai 2010	14 juillet 2010	14 août 2010
Najac, de 9 à 19 heures • Accueil des exposants à partir de 7 heures	Najac, de 8 à 19 heures • Accueil des exposants à partir de 6 heures	Najac, de 8 à 19 heures • Accueil des exposants à partir de 6 heures
11 euros par emplacement de 5 mètres	15 euros par emplacement de 5 mètres	15 euros par emplacement de 5 mètres
en façade, profondeur non garantie	en façade, profondeur non garantie	en façade, profondeur non garantie
Je, soussigné, réserve <input type="checkbox"/> emplacement(s) à 11 euros l'un, soit : <input type="text"/> euros. Ci-joint un chèque libellé à l'ordre de l'APEL.	Je, soussigné, réserve <input type="checkbox"/> emplacement(s) à 15 euros l'un, soit : <input type="text"/> euros. Ci-joint un chèque libellé à l'ordre de Vivre au pays.	Je, soussigné, réserve <input type="checkbox"/> emplacement(s) à 15 euros l'un, soit : <input type="text"/> euros. Ci-joint un chèque libellé à l'ordre de Vivre au pays.
Fait à : le : Signature :	Fait à : le : Signature :	Fait à : le : Signature :
Organisateur : APEL 12270 Najac Association 1901	Organisateur : Vivre au pays BP8 12270 Najac - Association 1901	Organisateur : Vivre au pays BP8 12270 Najac - Association 1901

Nota bene : Les emplacements situés rue du Barriou et rue du Bourguet sont gratuits.

Prénom : _____ Nom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone fixe : _____ Téléphone mobile : _____ Email : _____

Pièce d'identité : **une seule suffit** (choisir dans la liste suivante et remplir lisiblement sous peine de nullité de la réservation)

Carte d'identité Carte professionnelle Permis de conduire Registre du commerce Passeport

N° _____ Délivré le : _____ à : _____

*Merci de nous préciser
vos préférences
d'emplacements.*

Bulletin de réservation à retourner rempli à :

Marchés aux puces de Najac • BP 8 • 12270 Najac

Adressez-nous les pièces suivantes :

- votre règlement par chèque à l'ordre de l'APEL pour le 31 mai
- votre règlement par chèque à l'ordre de Vivre au pays, pour juillet et/ou août
- le présent bulletin de réservation lisiblement rempli et signé
- le formulaire d'autorisation exceptionnelle de déballage sur la voie publique (pour les non-professionnels).

Attention : votre réservation ne sera prise en considération qu'après réception de ces pièces. Les places sont attribuées en fonction de l'ordre d'arrivée des courriers. L'encaissement de votre chèque vaudra confirmation de sa bonne réception. Si vous souhaitez être encaissé après chaque brocante, cochez ici :